



□ Place des Vosges - 75004 Paris

## Maison de Victor Hugo



# Peine de mort

La peine de mort est le signe spécial et éternel de la barbarie. Discours à l'Assemblée constituante, 15 septembre 1848.

Le premier de tous les combats de Victor Hugo – le plus long, le plus constant, le plus fervent – est sans doute celui qu'il mène contre la peine de mort. Dès l'enfance, il est fortement impressionné par la vision d'un condamné conduit à l'échafaud, sur une place de Burgos, puis, à l'adolescence, par les préparatifs du bourreau dressant la guillotine en place de Grève. Hanté par ce "meurtre judiciaire", il va tenter toute sa vie d'infléchir l'opinion en décrivant l'horreur de l'exécution, sa barbarie, en démontrant l'injustice (les vrais coupables sont la misère et l'ignorance) et l'inefficacité du châtement. Utilisant tour à tour sa notoriété d'écrivain et son statut d'homme politique, il met son éloquence au service de cette cause, à travers romans, poèmes, témoignages devant les tribunaux, plaidoiries, discours et votes à la Chambre des

Pairs, à l'Assemblée puis au Sénat, articles dans la presse européenne et lettres d'intervention en faveur de condamnés.

Un roman-manifeste : Le dernier jour d'un condamné

En écrivant, à vingt-sept ans, Le Dernier Jour d'un condamné comme un journal, à la première personne, Hugo interpelle le lecteur en exposant les sentiments d'un homme à partir du verdict : "Condamné à mort ! Voilà cinq semaines que j'habite avec cette pensée" jusqu'à sa conduite à l'échafaud : "Ah ! les misérables ! il me semble qu'on monte l'escalier... Quatre heures." Dans la préface à la réédition de 1832, l'écrivain avoue que l'écriture du roman l'a libéré d'une culpabilité, "il [l'auteur] n'a plus senti à son front cette goutte de sang qui rejaillit de la Grève sur la tête de tous les membres de la communauté sociale". Mais, ajoute-t-il, "se laver les mains est bien, empêcher le sang de couler serait mieux".